

Motion

Le passage du statut d'actif à celui de retraité est le plus souvent synonyme d'une prise de distance avec l'organisation syndicale qui, dans sa globalité, ne crée pas les conditions permettant de conserver **100 %** de ses adhérents. Il faut impérativement inverser la tendance. Cela ne peut se faire qu'en coordination entre les syndicats des actifs et les sections syndicales de retraités.

La continuité syndicale est un acte essentiel du renforcement de la CGT et de la création du rapport de force. Il est inacceptable que seuls 98 000 retraités sur 15 millions soient syndiqués à la CGT.

Au crépuscule du quinquennat de François Hollande, nous constatons que sa politique prétendument de gauche, mais directement inspirée par le Medef, a fait payer une addition particulièrement élevée aux salariés et retraités. Cette politique a accentué, développé la pauvreté et a rendu les riches encore plus riches.

Le conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC) évalue la baisse du pouvoir d'achat des retraités à **0,9 %** par an.

La situation se détériore gravement puisqu'il n'y a pas eu d'augmentation des pensions de retraites depuis **avril 2013**, c'est-à-dire aucune augmentation pendant **48** mois et ce n'est pas l'augmentation dérisoire de **0,1 %** au **1^{er} octobre 2015**, soit une baguette de pain par mois, qui améliore le pouvoir d'achat !

Sur le plan de la fiscalité, le gel du barème des impôts depuis 2011, jusqu'aux pseudos modifications de **2015**, s'accompagne des dispositions suivantes :

- > *Suppression de la demi-part supplémentaire accordée aux veufs et veuves.*
- > *Fiscalisation du supplément de 10% pour les retraités ayant eu trois enfants ou plus.*
- > *Suppression de la demi-part supplémentaire pour les retraités ayant élevé seuls un enfant pendant au moins 5 ans.*
- > *Instauration de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (+ 0,3% sur les retraites imposables).*
- > *Augmentation de la TVA.*
- > *Augmentation de la CSG qui passe à 6,6% contre 3,8% précédemment.*

Ces mesures ont un effet dévastateur sur de nombreux contribuables et parmi eux beaucoup de retraités qui sont passés de la situation de non-imposables à celle d'imposables, non seulement à l'impôt sur le revenu, mais deviennent aussi assujettis à la CSG, à la CRDS, au paiement de la CASA, à la taxe d'habitation, à la redevance audiovisuelle. Ils pourraient perdre des allocations logement et subir une réduction de prestations sociales. Cette nouvelle situation entraîne des pertes d'exonérations ou d'abattements en matière de fiscalité locale et une réduction des prestations sociales. Ce qui, mis bout à bout, peut amputer les revenus des petits retraités de l'équivalent d'un mois de pension.

La taxation des mutuelles participe à une logique régressive contre toutes les générations.

Les séniors sont de plus en plus confrontés à des cotisations écrasantes de complémentaires, alors qu'il y a **20 à 25 milliards** de fraudes patronales aux cotisations sociales.

C'est le partage des richesses qu'il faut changer, et de l'argent, il y en a !

- > **41 milliards** d'euros d'allègement de « charges », pour le « pacte de responsabilité et solidarité ».
- > **20 milliards** d'euros pour le « crédit d'impôts compétitivité emploi ».
- > Ces dernières mesures sont prises soi-disant pour faciliter l'emploi, au total ce sont **200 milliards** d'euros d'exonérations fiscales et sociales qui sont accordées au patronat sans aucune contrepartie.

Cette politique aboutit au résultat suivant :

- > Les dividendes qui représentaient **5%** de la valeur ajoutée des entreprises il y a **25 ans**, représentent plus de **25 %** de celle-ci aujourd'hui. Dans le même temps, le nombre de jours travaillés pour rémunérer les actionnaires est passé de **11 à 45 jours !**

En dépit des largesses octroyées aux dépends des salariés, un rapport sénatorial estime l'évasion fiscale à **50 milliards** par an. Les avoirs français dans les paradis fiscaux sont de **590 milliards**.

Des millions de nos concitoyens n'en peuvent plus de l'aggravation de leurs difficultés sous l'effet des politiques d'austérité gouvernementales et considèrent que les forces politiques sont impuissantes à mettre en œuvre une politique répondant à leurs attentes. Les résultats des dernières élections municipales, départementales ou régionales, marqué par un très haut niveau d'abstention, mais aussi par la mobilisation importante d'électeurs pour le vote Front National, qui profite également du climat de xénophobie accentué par les crimes odieux perpétrés par les terroristes intégristes, témoigne de la gravité de la situation dans notre pays. ➤

A quelques jours des élections présidentielles, il est de notre responsabilité de souligner des projets politiques particulièrement dangereux pour les retraités et le monde du travail :

La CGT réunit en son sein des adhérents et elle a des sympathisants de diverses sensibilités politiques. Mais nous savons aussi débusquer les déclarations opportunistes et la démagogie politique de madame Le Pen.

Cette dernière dit être aujourd'hui favorable à la retraite à **60 ans**, alors qu'avec son parti, en 2010, elle appelait le gouvernement à recourir à la force pour mettre un terme à l'attitude des « émeutiers » qui occupaient les rues.

C'est le vrai visage du Front National qui est toujours dans le camp du capital, quoiqu'il prétende en période électorale.

Monsieur Macron refait des comptes notionnels la dernière trouvaille en matière de retraites, qu'il compte imposer de manière dictatoriale à grand renfort de 49-3. Appliqué en **Suède** depuis **1999**, à condition de partir à **67ans**, les retraités perçoivent en moyenne **63 %** du taux du salaire en activité. La baisse continue des pensions provoque actuellement une vague de contestation en Suède.

Les lois Macron et El Khomri 2016, qui détricotaient le code du travail trouveront un prolongement logique avec les comptes notionnels, dispositif technique qui, fixé une fois pour toutes, échapperait au débat politique.

Monsieur Fillon en remet une couche en voulant reculer l'âge de départ à **67 ans**, s'inspirant du modèle Allemand, dont le taux de remplacement est de **67 %** et où la proportion de retraités vivant au dessous du seuil de pauvreté est deux fois plus élevé qu'en France.

Ces projets visent à libéraliser toujours davantage et à réduire les droits sociaux, pour ouvrir la voie à la spéculation des fonds de pension.

Nous revendiquons, pour l'ensemble de la protection sociale, la mise en place d'une politique de plein emploi, un nouveau calcul de l'assiette de cotisation, articulant valeur ajoutée et comportement des entreprises face à l'emploi ainsi qu'une contribution sur les revenus financiers.

Nous avons à lutter sur des questions qui nous concernent tous, de façon intergénérationnelle.

C'est l'urgence de l'augmentation du pouvoir d'achat, la protection sociale avec l'abandon des franchises, les dépassements d'honoraires et de la réforme santé-hôpital, l'habitat, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la proximité des services publics, des transports, des commerces, l'accès aux loisirs, la défense de notre système de retraite par répartition avec un autre mode de financement et une réforme pour une retraite juste et pérenne, maintenant le départ à **60 ans** avec un taux de remplacement de **75 %** du salaire.

Les retraités ne sont pas un coût, ils sont un des moteurs du développement de la société et comme tels, ils revendiquent de vivre dignement, comme citoyens à part entière, avec un pouvoir d'achat préservé.

Les revendications des retraités font partie des solutions pour gagner une société de progrès social, de développement durable, plus solidaire : une société pour tous les âges.

Nous exigeons, pour toutes ces raisons :

Une augmentation immédiate d'au moins **300 €** du montant total des retraites, en termes de rattrapage.

La fixation du minimum de retraite au niveau du SMIC net pour une carrière complète, qui doit évoluer sur la base du salaire moyen.

- *Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.*
- *Le relèvement de la pension de réversion à 75 % de la retraite initiale.*
- *L'égalité des salaires femmes / hommes, qui permettrait d'équilibrer les comptes de la Sécurité sociale.*
- *Le rétablissement et le maintien de l'ensemble des avantages familiaux.*
- *La revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier.*
- *Le financement de la perte d'autonomie par solidarité nationale.*
- *La prise en charge à hauteur de 50% des cartes de transport.*
- *La non imposition des cotisations mutuelle.*

L'Assemblée Générale de la Surl appelle les retraités et leurs familles à voter massivement aux élections présidentielles et législatives.

Ne nous trompons pas de camp ni de combat ! Pour l'abrogation de la loi travail, la loi santé ou la loi Macron ; pour l'augmentation des salaires et pensions ; pour la réduction du temps de travail ; pour la justice fiscale et la réorientation des richesses ; pour les services publics et la transition écologique, mobilisation générale pour **l'intérêt commun et le progrès social**.

LE 1^{ER} MAI AGISSONS NOMBREUX ET DANS L'UNITÉ POUR NOS REVENDICATIONS !

Paris le 20 avril 2017